



Association Syndicale Autorisé du Bois de Cise

Etablissement public à caractère administratif (ordonnance 2004-632 article 2)

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DU BOIS DE CISE.

LE 9 AOUT 2026 10 heures 30.

Le 9 aout 9 heures 30, les membres de l'Association Syndicale Autorisée du Bois de Cise se sont réunis en assemblée générale ordinaire, dans la salle DAURELY à Ault, sur convocation et sous la présidence de Gilbert Fauquembergue, conformément aux dispositions des articles 10 et 11 des statuts.

Etaient présents, Monsieur Le Moigne, Maire de la ville d'Ault.

A 9 h 30 le nombre de voix représentées étaient de 398 pour 78 propriétaires présents ou représentés, constatant que le quorum n'est pas atteint, le président décide de reprogrammer l'Assemblée générale à 10 heures 30 ce même jour (article 12 du statut).

. A 10 heures 30 l'assemblée générale est ouverte.

OUVERTURE

Le président remercie, de leur présence, les propriétaires présents ou représentés et Monsieur Marcel Le Moigne, maire d'Ault.

Il remercie les syndics présents, Joséphine Khist, Frédéric Minasse, Evelyne Collinet, Gilberte Fauquembergue, Gilbert Fauquembergue, Dominique Weber, Arnault le Ribault et Mathilde Mouchel. Il présente les excuses d'Annie-Claire Kums pour son absence.

Et il souhaite la bienvenue aux nouveaux propriétaires

1)RAPPORT MORAL

Le conseil syndical a continué et pris en charge des travaux de rénovation et assuré l'entretien de son domaine de compétence renouvelant avec l'APVP de St Quentin La Motte un contrat d'entretien

Le président donne la parole à Frédéric Minasse pour le compte rendu des travaux réalisés en 2026.

-Entretien des diverses placettes

- La pierre qui tourne, place St Georges, place Victor Hugo.
- Entretien du terrain de sports
- Débroussaillage des sentiers
- Tonte des placettes et de la descente à la mer
- Soufflage des sentiers, des consignes ont été données à l'APVP pour éviter de souffler vers les clôtures.
- Rénovation du sentier des bruyères avec l'installation d'une rampe.
- Rénovation du sentier des genêts avec réparation de la rampe
- Installation de deux bancs à l'espace JC Minasse (panorama).
- Réparation d'une marche chemin du paradis.

Le président remercie La commune d'Ault pour la très belle rénovation du puits, sur un projet de Frédéric Minasse.

Le président remercie Frédéric Minasse pour son implication au service de l'ASA pour le bien de notre hameau, il le félicite aussi pour son implication citoyenne malgré les remarques acerbes de certains visiteurs.

PROJETS 2026.

Nous prévoyons également

- La rénovation du sentier du muguet partie basse
- La rénovation du sentier des noisettes
- La rénovation du sentier des muses

Il nous restera à revoir la signalisation des sentiers et chemins,

C'est l'occasion de remercier l'ensemble des syndics qui ont travaillé en bonne harmonie dans une excellente ambiance.

Le président donne la parole à Madame Dominique Weber, Vice-présidente.

Elle présente le travail qu'elle a réalisé : mettre à jour le site internet de l'ASA.

Elle souhaite les retours des propriétaires pour le rendre plus lisible et remercie Monsieur Geoffroy pour ses conseils et l'aide qu'il lui apporte.

Une demande : propriétaires, veuillez à entretenir les haies qui bordent les sentiers et chemins. Nous avons quelques remarques de la part des usagers.

- **PROJET DE CLASSEMENT**

Monsieur le maire indique qu'il est en concertation pour définir un projet de protection du couvert boisé du Bois de Cise, il indique qu'il va créer une commission extra communale pour faire participer la population

Il rappelle les règles en ce qui concerne le démontage des arbres :

- 1) Un arbre qui menace les biens immobiliers ou les personnes doit-être démonté sans délais.
- 2) Un arbre situé sur la zone blanche peut-être démonté sans autorisation spéciale.
- 3) Pour tous autres arbres contrôlés par un expert forestier, il convient de déposer une demande préalable de travaux auprès de l'urbanisme de la ville d'Ault.

Parallèlement des diapositives sont présentées sur écran pour illustrer les travaux.

Vote du rapport moral

Rapport moral	55,82 %	6 abstentions
---------------	---------	---------------

Le rapport moral est approuvé

2) RAPPORT FINANCIER.

Le président présente les comptes financiers de l'ASA.

Le budget est présenté, en énumérant les dépenses et les recettes, par ailleurs il répond aux questions des propriétaires.

En ce qui concerne 2026/2027 une projection sur écran présente la répartition des dépenses,

En premier lieu les frais fixes (assurances, frais de compostage, conventions) et la somme réservée pour l'entretien et les travaux.

Parallèlement des diapositives sont présentées sur écran.

Pour cette même période, l'enveloppe de la taxe syndicale est maintenue à 17 500 euros.

Le président remercie Clément Duchossois pour l'excellence de son travail et sa disponibilité tout au long de l'année.

Vote du rapport financier

Rapport financier	59.79%	6 absentions
-------------------	--------	--------------

Le rapport financier et le projet de budget 2027 sont approuvés

3) RENOUELEMENT DU CONSEIL SYNDICAL

Le président rappelle les règles (article 16), le conseil syndical est composé de 9 syndics qui sont élus pour 3 ans.

Les propriétaires membres de droit peuvent faire acte de candidature. Pour 2026/2027, 6 syndics sont toujours en titres et 3 postes sont soumis aux votes des propriétaires (3 en fin des trois années).

Les candidats déclarés par avance

Dominique Weber	(Domino)
Gilberte Fauquembergue	(Falken)
Cédric Ardouin	(La privardière)
Brigitte Geoffroy	(la nichée)
Jean-Claude Hamal	(Les rossignols)

Le président lance les votes.

Pour les 203 propriétaires (1 point pour un terrain, 5 points pour un appartement ou une villa)

859 points correspondent aux inscrits.

Les propriétaires présents ou représentés se sont exprimés pour 378 points.

Après la lecture des résultats sont élus syndics, Mme Dominique Weber, Brigitte Geoffroy et Gilberte Fauquembergue pour un mandat trois années.

L'assemblée générale s'achève après un dialogue entre Monsieur le Maire et les propriétaires.

Le président propose de partager le pot de l'amitié.

Le secrétaire

Gilberte Fauquembergue

le président

Gilbert Fauquembergue